

Actualités du groupe de travail

Expériences de gestion

Dans le cadre du [guide de bonnes pratiques](#) « Des clés pour comprendre et gérer les espèces exotiques envahissantes » en cours d'élaboration par le GT IBMA et qui paraîtra à l'automne prochain, de nouvelles expériences de gestion ont été rédigées et sont consultables en ligne* :

- [Gestion de la Crassule de Helms aux Pays-Bas](#)
- [Gestion de la jussie par arrachage mécanique et décapage des sédiments](#)
- [Gestion du baccharis en pays basque espagnol](#)
- [Gestion de l'Ouette d'Égypte dans le Nord-Est de la France](#)
- [Gestion collective du Vison d'Amérique en Écosse](#)
- [Expérimentation de méthodes de gestion de l'Écrevisse du Pacifique en étang dans le département des Vosges](#)
- [Expérimentation de méthodes de gestion de l'Écrevisse de Louisiane en plan d'eau dans le département des Vosges](#)
- [Gestion de la Trachémyde à tempes rouge en contexte urbain, Navarre \(Espagne\)](#)

[52 expériences de gestion](#) sont maintenant disponibles, grâce aux gestionnaires qui ont accepté de faire un retour d'expérience. Nous sommes toujours à la recherche d'autres expériences et vos contributions sont les bienvenues !

*Certaines fiches sont encore présentées non mises en forme. Elles le seront progressivement avec la conception graphique du guide de bonnes pratiques.

Synthèse des actions de gestion des EEE dans l'Union européenne

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif entre l'Onema et l'[Office International de l'Eau](#) (OIEau), une étude comparative des actions de gestion des EEE déployées en milieux aquatiques dans les états membres de l'Union européenne vient d'être lancée. L'objectif de ce travail est de comprendre comment se positionne la France par rapport aux autres états membres sur la gestion de ces espèces, en traitant les composantes écologiques, économiques et sociétales.

Un tour d'horizon dans une dizaine de pays sera réalisé autour :

- des coûts financiers et environnementaux (lorsqu'ils sont disponibles) ;
- des stratégies et des actions engagées ;
- des actions et initiatives locales.

Le GT IBMA participe activement à la réalisation de cette synthèse qui pourra être approfondie en 2015.

Pour en savoir plus : Emmanuelle Sarat : emmanuelle.sarat@uicn.fr

Actualités des membres

N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations sur ce que vous avez récemment réalisé !

Réflexion autour d'un programme sur les Amphibiens invasifs

Le Xénope lisse et la Grenouille taureau sont deux des trois amphibiens les plus invasifs identifiés à l'échelle mondiale. Les deux espèces ont été introduites sur le bassin de la Loire en Sologne et dans l'ouest de la France. Elles présentent donc une menace pour les communautés locales et pour des zones humides d'intérêt international. Des actions de lutte ont été menées avec un succès plus limité dans le cas du Xénope en

raison de son écologie et de son aire de distribution plus large. Afin de mieux évaluer la capacité d'action vis-à-vis de ces espèces, un projet Life sera déposé en 2015 qui viendra compléter les travaux d'un projet européen de recherche Biodiversa sur le xénope dans son aire d'origine et ses zones d'introduction. Pour monter le dossier du projet Life, un chargé de mission sera recruté en septembre 2014.

Pour en savoir plus : [Maud Berroneau](#), [Société herpétologique de France](#) et [Jean Secondi](#), Université d'Angers.



Xénope lisse. © G. Koch

INVASIONS BIOLOGIQUES

EN MILIEUX AQUATIQUES

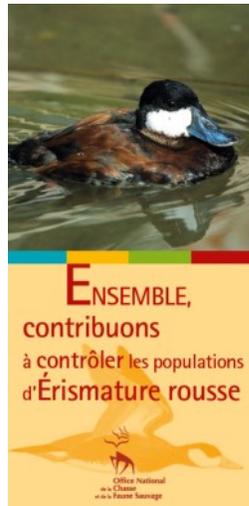
Ensemble, contrôlons les populations d'Érismature rousse

Tel est le message que le Ministère en charge de l'écologie et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage lancent, en même temps que se finalise la rédaction du plan national de lutte contre ce petit canard d'origine nord-américaine qui menace par hybridation la dernière population ouest-européenne d'Érismature à tête blanche.

Telle est également la mission que le MEDDE a confiée à l'ONCFS. Sa réalisation, déjà bien engagée, reste toutefois difficile. Pour accroître les chances de réussite, les services départementaux de l'ONCFS exercent une veille au plus près du terrain, dans les régions d'étangs notamment, et développent un réseau d'observateurs avertis pour accroître les chances de détecter la présence de cet oiseau discret. Leur action bénéficie de l'appui précieux de la Société Nationale de Protection de la Nature sur la Réserve naturelle

nationale de Grand-Lieu. Afin de faciliter ce relationnel indispensable, un [dépliant](#) a été rédigé en étroite collaboration entre l'ONCFS et le Ministère en charge de l'écologie. Il est à diffuser le plus largement possible et notamment auprès des gestionnaires de zones humides.

Les résultats obtenus à ce jour sont encourageants mais l'objectif de la Convention de Berne d'éradiquer l'espèce dans le Paléarctique occidental pour 2015 ne pourra être atteint, d'autant que les derniers oiseaux sont les plus difficiles à prélever. Afin d'améliorer le rendement des actions sur le terrain, des personnels directement en charge



des prélèvements ont effectué récemment un séjour technique auprès de nos confrères anglais pour un partage d'expérience. De plus, dans le cadre d'un stage de Master, une synthèse cartographique des observations effectuées en France a été réalisée et mise en relation avec celle des sites de présence/absence en période nuptiale de deux autres espèces de canards plongeurs, les fuligules milouin et morillon. Les résultats obtenus devraient permettre d'améliorer la stratégie de prospection. En complément, la méthode de la repasse a été testée ce printemps avec des résultats remarquables.

Si d'aventure vous croisez le chemin de l'Érismature rousse, prenez contact dans les meilleurs délais avec le [service départemental de l'ONCFS](#) du département concerné.

Contact : [Jean-Marc Cugnasse](#), [Jean-Baptiste Mouronval](#), Direction des études et de la Recherche et [Jean-François Maillard](#), Délégation interrégionale Bretagne-Pays de la Loire.

Les gestionnaires d'espaces naturels, acteurs de la prévention des invasions biologiques

Les gestionnaires peuvent jouer un rôle important dans la prise de conscience du problème et des enjeux des invasions biologiques par le grand public et les usagers. Disposant d'une bonne connaissance du terrain et des acteurs, de connaissances naturalistes, ils sont à l'origine d'actions de communication et de prévention à valoriser.

Ils jouent également un rôle important de diffusion ou de rectification d'information sur les espèces invasives auprès des médias comme l'illustre le témoignage de Nicolas Pipet, technicien à [l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise](#), en charge du plan de gestion des jussies dans la zone humide du Marais poitevin et animateur du groupe « Plantes Exotiques Envahissantes » du bassin de la Sèvre Niortaise.

« Un collègue de l'Institution, animateur du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin, m'a fait parvenir un article de presse intéressant sur la création de mares et leurs intérêts en terme de biodiversité. Au regard des photographies, j'ai tout de suite aperçu la présence du *Myriophylle du Brésil* (*Myriophyllum aquaticum*), plante invasive bien

connue dans ces milieux mais malheureusement de plus en plus observée dans nos milieux aquatiques (rivières, canaux, etc.).

À la lecture de l'article, j'ai constaté que le propriétaire achetait des plantes aquatiques sans connaissance de l'espèce pour les introduire dans ses mares, échangeait des poissons (et peut être involontairement des fragments de plante) et arrachait chaque année des plantes (il parlait même de "jeter des plantes") dont il ne semblait pas connaître les risques encourus si ces végétaux se retrouvent dans de nouveaux milieux aquatiques.

J'ai donc appelé la journaliste pour lui exprimer mes interrogations et je lui ai proposé une rencontre pour rédiger un nouvel article pour rappeler ce que sont les EEE, les risques encourus et apporter certaines précautions à prendre notamment lors d'achats de plantes, d'échanges de poissons et du devenir des biomasses récoltées ».



Action de sensibilisation. © IBSN

En savoir plus

- <http://www.sevre-niortaise.fr/accueil/domaine-public-fluvial/la-vegetation-aquatique/>
- <http://www.sevre-niortaise.fr/accueil/des-thematiques-du-bassin-versant/les-plantes-exotiques-envahissantes/>
- Téléchargez des outils de communication existants sur le [site du GT IBMA](#)

Actualités internationales

Colloque EWRS

Le quatrième « International symposium on weeds and invasive plants » qui s'est tenu à Montpellier du 18 au 23 mai dernier a réuni 170 participants venus de 33 pays. La conférence a proposé sept sessions de travail, plus de 89 posters et une excursion sur le terrain.

De nombreux travaux sur la gestion des plantes invasives ont été présentés, notamment lors de la session sur les plantes invasives des écosystèmes aquatiques et ripariens soutenue par le GT IBMA.

La liste des résumés en français des interventions axées sur la gestion et les documents associés seront prochainement disponible sur les pages dédiées au colloque sur le site du GT IBMA : n'hésitez pas à les consulter !

En savoir plus : téléchargez [le livre des résumés des interventions et posters](#) et consultez les pages « [Actes de conférences](#) » sur le site du GT IBMA.



Participants au colloque EWRS. © D. Coutinot

De la réglementation comme aide à la gestion des EEE ?

Améliorer l'efficacité de la réglementation sur les EEE est évidemment un des moyens de mieux les gérer. Le règlement européen dont la mise en œuvre dans les États membres devrait débuter prochainement a été spécifiquement élaboré dans cet objectif. Qu'en est-il lorsque la réglementation reste fragmentée et où en sont les pays hors Union européenne sur le sujet ?

Une analyse critique des cadres législatifs face aux enjeux de gestion des espèces exotiques envahissantes dans la province de l'Ontario (Canada) a été réalisée par des chercheurs. L'étude montre une absence de terminologie cohérente se référant aux EEE, une fragmentation du cadre législatif ne permettant pas d'approche coordonnée et l'absence de dispositions liées à la prévention. Les auteurs concluent sur la nécessité d'une forte volonté politique et l'importance des moyens alloués pour atteindre la mise en place d'un cadre législatif complet et efficace.

En savoir plus : consultez la [synthèse de l'article en français](#) et [l'article en ligne](#).

Consultation européenne

La Commission européenne lance une consultation publique sur la perte de biodiversité et des services rendus par les écosystèmes. La consultation, ouverte jusqu'au 17 octobre 2014, s'adresse aux citoyens, organisations et services publics et rentre dans le cadre de la stratégie européenne pour la biodiversité 2020. Elle est l'occasion d'aborder la problématique des espèces exotiques envahissantes et de leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

En savoir plus : consulter le site internet de la [Commission européenne](#).

Actualités nationales

Synthèse des méthodes de contrôle des populations d'écrevisses invasives

L'introduction d'écrevisses allochtones, principalement l'écrevisse de Californie, l'écrevisse de Louisiane et l'écrevisse américaine sont à l'origine d'impacts notables sur la biodiversité tant au niveau des espèces allochtones qu'au niveau du fonctionnement des écosystèmes. De fait, de nombreuses méthodes de contrôle ont été investiguées par les chercheurs et gestionnaires de différents pays.

La synthèse réalisée par l'Onema vise à présenter succinctement les méthodes en question et les résultats obtenus. Comme attendu, il n'existe pas de solution miracle et lorsque des résultats tangibles ont été obtenus, ils l'ont été au prix d'efforts humains et financiers importants, voire d'impacts sur l'écosystème.

La combinaison de plusieurs méthodes semblerait plus efficace et durable. De façon générale, avant d'arrêter son choix, il est essentiel de bien étudier le fonctionnement du milieu à gérer, les espèces présentes et la population à contrôler.

Pour en savoir plus, consultez la [synthèse sur le site du GT IBMA](#).



Écrevisse de Louisiane. © E. Mazaubert

Agenda

N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations sur vos prochains événements !

Formations en région Centre

Dans le cadre de l'animation du [groupe de travail régional « Plantes invasives en région Centre »](#) réalisé par le [Conservatoire d'espaces naturels Centre](#) et le [Conservatoire botanique national du bassin parisien](#), plusieurs sessions de formation sont proposées aux acteurs de terrain :

- Deux sessions de formation sur la [reconnaissance des plantes invasives](#). La formation pour les débutants aura lieu le 16 septembre et la formation « approfondissement » le 17 septembre, à Orléans.

Pour en savoir plus ou vous inscrire, contacter [Simon Nobilliaux](#), CBNBP.

- Deux autres sessions de formation sur la [gestion des plantes invasives](#) se tiendront le 26 et le 30 septembre à Valençay (Indre).

Pour en savoir plus ou vous inscrire : contacter [Hélène Gervais](#), CEN Centre.

Formation en région Pays de la Loire

Le [Comité des Pays de la Loire](#) pour la gestion des espèces exotiques envahissantes organise le **2 octobre 2014** une formation sur les plantes exotiques

envahissantes émergentes. La formation se déroulera à Saint-Lyphard (Loire-atlantique).

Pour en savoir plus et vous pré-inscrire avant le 29 août 2014 : contacter [Roland Matrat](#), DREAL Pays de la Loire.

Formation en Lorraine

L'Université de Lorraine organise deux journées de formation sur la flore et la faune invasive des zones humides et des milieux aquatiques du Nord-Est de la France. Elles se tiendront à La Chaussée (Meuse), les 6 et 7 octobre 2014. **Pour en savoir plus et vous inscrire : consultez le [site de l'Université de Lorraine](#).**

Journée technique sur la gestion des EEE

Dans le cadre de l'animation de la plateforme « Eau, Espaces, Espèces » du plan Loire grandeur nature 2007-2013, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, organise une journée technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes. Cette journée technique, organisée avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine aura pour thème « les espèces exotiques envahissantes et les espaces protégés » et se déroulera à Montsoreau le **jeudi 11**

septembre 2014.

Les objectifs de cette journée sont l'échange d'expériences entre gestionnaires, notamment concernant la réalisation d'actions de gestion et l'intégration de ces actions dans un cadre plus large pour une prise en compte optimisée des enjeux. Pour cela, la matinée sera consacrée aux présentations et échanges en salle, tandis que l'après-midi se déroulera sur le terrain.

Pour en savoir plus et vous inscrire : contacter [Sylvie Varray](#), FCEN.

Colloques et conférences

16-17 septembre 2014, Seattle (USA) : [Meeting the challenge : preventing, detecting and controlling invasive plants](#)

19 septembre 2014, [Forum annuel du du LabEx COTE](#) – Invasions biologiques ou espèces exotiques envahissantes ? – Université de Bordeaux (lieu et programme à préciser)

20-22 octobre 2014 : [Colloque de lancement du Groupe de Recherche Invasions Biologiques](#) - Université de Rennes.

3-8 novembre 2014, Antalya (Turquie) : [Neobiota 2014 Biological invasions : from understanding to action](#)

EEE et littérature

« Si vous élevez des hornbostels * et autres animaux à fourrure, ne confondez pas le ragondin avec le castor à queue plate (des éleveurs s'y sont laissés prendre), nous ne sommes plus sous Charles IX où le castor courrait nos rivières. Le couple de castors vaut 100 00 F, le couple de ragondins 10 000. C'est à quoi vous les reconnaitrez, c'est leur différence essentielle. Si vous voulez tout de suite en avoir le cœur net, coupez leur la queue d'un seul coup ; section ronde, c'est un ragondin, il ne vous rapportera pas grand-chose ; section plate, c'est un castor, il vous rapportera des fortunes. »

ALEXANDRE VIALATTE
CHRONIQUES
DE
LA MONTAGNE



Alexandre Vialatte, Chroniques de la Montagne, 1952 – 1961, Collection Bouquins, Robert Laffont, 2000. Chronique N° 368 "Chronique de plusieurs choses et des plaisirs des champs" du 9 février 1960, page 836

- hornbostel, rongeur en voie de disparition se nourrissant exclusivement de pieds de chaise Louis XV.

EEE et septième art

Les tortues ninja sont de retour et non sans conséquences invasives!

Traduit d'un article issu de la lettre d'information du [Pacific invasive learning network](#)

Le lien entre une grosse production hollywoodienne et les espèces invasives est plus évident que l'on ne pourrait l'imaginer. La dernière fois que l'équipe des tortues ninja ont fait leur apparition sur nos écrans en 1990, un engouement a eu lieu pour toute marchandise en rapport avec les tortues, incluant la vente de tortues vivantes comme animaux de compagnie, et ceci partout dans le monde. Par la suite, de nombreux propriétaires désireux de se débarrasser de leurs tortues les ont relâchées dans l'environnement. C'est ainsi que la Trachémyde à tempes rouges est devenue invasive dans de nombreuses régions du globe... Le nouveau film des Tortues ninja sortira sur les écrans début août : c'est l'occasion de réaliser une campagne de communication pour sensibiliser le grand public à la problématique des espèces invasives et prévenir leur introduction dans le milieu naturel.



Pour en savoir plus : exemple [d'outils réalisés par le CEN Corse](#) (animation, mallette, jeux).

Télévision

Un reportage sur les plantes invasives sur Arte sera diffusé le vendredi 11 juillet (22h25) puis le 22 juillet (10h20). Intitulé « Les plantes invasives : Quel danger pour la planète et les humains ? », le documentaire, de 53 minutes, abordera les conséquences des plantes invasives à travers l'Europe.

En savoir plus :

- [Site internet d'Arte et présentation du documentaire](#)
- [Autres reportages sur Arte consacrés aux espèces invasives](#)

LE DOSSIER : Le contrôle biologique des espèces invasives Par Alain Dutartre et Emmanuelle Sarat

Ne sont présentés dans cette lettre d'information que des **extraits** de ce dossier. **L'intégralité du dossier est en ligne sur le [site du GT IBMA](#).**

En agriculture, la lutte biologique est une méthode de lutte contre un ravageur ou une plante adventice au moyen d'organismes naturels antagonistes de ceux-ci, tels que des phytophages (dans le cas des plantes), des parasitoïdes, des prédateurs ou des agents pathogènes (virus, bactéries, champignons...).

Après des développements importants dans le domaine de l'agriculture, cette technique d'élimination ou de régulation d'adversaires des activités humaines s'est étendue aux espèces exotiques envahissantes colonisant les milieux naturels.

Ainsi, plus généralement, le contrôle biologique peut être considéré comme l'utilisation "d'un organisme vivant comme agent régulateur d'une espèce jugée nuisible".

Les dommages écologiques et économiques causés par la prolifération d'espèces exotiques envahissantes commencent à être

mieux évalués, tout comme les coûts des interventions de gestion mises en œuvre pour y remédier. Les méthodes de contrôle utilisées classiquement (gestion mécanique, utilisation de produits phytosanitaires, etc.) sont coûteuses, parfois complexes à mettre en œuvre, pas toujours efficaces et peuvent avoir des impacts non souhaités sur l'environnement.

Dans un contexte d'optimisation des coûts de gestion et d'amélioration des résultats, la question du contrôle biologique revient souvent dans les débats. La méthode semble séduisante : économique, facile à mettre en œuvre, applicable à large échelle et sans dommages pour l'environnement. Mais où en sommes-nous sur ce sujet ? Quelles leçons pouvons-nous tirer des expériences passées et quelles sont les améliorations qui ont été apportées depuis ?

Ce [dossier](#) présente un bref tour d'horizon sur le contrôle biologique pour alimenter la réflexion sur cette méthode de gestion, ses avantages et ses limites.



Le psylle *Aphalara itadori* (1) et le charançon *Stenopelmus rufinasus* (2), agents de contrôle biologiques potentiels pour la Renouée et l'Azolle fausse-fougère.

© R. Shaw et R. Reeder.

Quel potentiel en l'Europe ?

La lutte biologique contre les EEE est maintenant bien développée à l'échelle mondiale, mais à l'heure actuelle, un seul agent de contrôle a été introduit en Europe. Les recherches sur le sujet sont en cours et montrent des cibles potentielles pour la lutte biologique : Azolle fausse-fougère, jussies, Renouées ou encore Crassule de Helms.

Exemple de la lutte biologique de la Renouée du Japon par un psylle au Royaume-Uni et premières recommandations.

[Lire la suite ici](#)

Une histoire ancienne : l'exemple sud-africain

Le figuier de Barbarie, *Opuntia ficus-indica*, envahissant en Afrique du Sud, a été candidat pour la mise en œuvre de lutte biologique dès le début du 19^{ème} siècle.

Retour sur l'historique du contrôle biologique de cette espèce et premiers enseignements.

[Lire la suite ici](#)

De nombreux travaux sur les milieux aquatiques

Quelles techniques ont été employées et sur quelles espèces ? Synthèse de la revue sur le contrôle biologique des nuisances aquatiques de Schuytema (1977).

[Lire la suite ici](#)

« Contrôler le moyen de contrôle » ?

Le contrôle biologique présente des avantages et des limites qui doivent être prises en compte dans le choix de la méthode de gestion à mettre en œuvre sur une espèce et dans un contexte donné. Comment contrôler le moyen de gestion, qu'il soit mécanique, chimique ou biologique et comment appréhender au mieux les imprévus ?

[Lire la suite ici](#)

Rappel sur la réglementation de la carpe herbivore

L'Amour blanc, ou carpe herbivore *Ctenopharyngodon idella* (Cuvier et Valenciennes, 1844), est un poisson d'eau douce originaire d'Asie. Herbivore, cette espèce a été introduite en France en 1957 dans le milieu naturel pour limiter la végétation aquatique. D'abord considérée comme un « désherbant écologique », l'introduction excessive des amours blancs a

entraîné une perte des habitats refuges, des zones d'alimentation et des aires de reproduction d'autres espèces de poissons autochtones.

Son introduction est ainsi interdite dans le milieu naturel ([Arrêté ministériel du 20 mars 2013](#)) et n'est autorisée que dans les plans d'eau équipés de dispositifs permanents empêchant la libre circulation des poissons entre ces plans d'eau et les eaux avec lesquels ils communiquent.

En savoir plus : « [Les dessous noirs de la Carpe Amour](#) », *Courrier de l'environnement*

de l'INRA, 2004 et la revue bibliographique portant sur [l'utilisation de la carpe chinoise comme moyen de contrôle biologique des macrophytes aquatiques](#), par Cohant et Dutartre, 1992.



Carpe herbivore. © R. Kramer

Documentation

N'hésitez pas à nous faire parvenir des documents que vous souhaiteriez diffuser !

Documents récemment ajoutés et consultables sur le site du GT IBMA

Articles scientifiques

Robertson, P. A., Adriaens, T., Caizergues, A., Cranswick, P. A., Devos, K., Gutiérrez-Exposito, C., Smith, G. C. 2014. [Towards the European eradication of the North American ruddy duck](#). *Biological Invasions*, 1-4.

Caizergues A. et Maillard J.-F. 2013. [Invasions biologiques et biodiversité : l'éradication de l'Erimature rousse en Europe](#). *Faune sauvage*, 300 : 14-18.

Léger F. et Ruelle S. 2014. [Raton laveur et chien viverrin : le point sur leur répartition en France](#). *Faune sauvage*, 302 : 9-16.

Ruys T., Steinmetz J., Cugnasse J.-M., Lorvelec O. 2011. [Le Raton laveur en Gironde, une nouvelle espèce pour l'Aquitaine](#). Consulté à l'adresse http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4020-5390-0_31

Gassmann, A., Cock, M. J. W., Shaw, R., & Evans, H. C. (2006). [The potential for biological control of invasive alien aquatic weeds in Europe: a review \(accès payant\)](#). In J. M. Caffrey, A. Dutarre, J. Haury, K. J. Murphy, & P. M. Wade (Ed.), *Macrophytes in Aquatic Ecosystems: From Biology to Management* (p. 217-222). Springer Netherlands. Consulté à l'adresse http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4020-5390-0_31

Souty-Grosset, C., Reynolds, J., Gherardi, F., Aquiloni, L., Coignet, A., Pinet, F., & Mancha Cisneros, M. D. M. (2014). [Burrowing activity of the invasive red swamp crayfish *Procambarus clarkii* in fishponds of La Brenne \(France\) \(accès payant\)](#). *Ethology Ecology & Evolution*, 26(2-3), 263-276.

Tréguier, A., Paillisson, J.-M., Dejean, T., Valentini, A., Schlaepfer, M. A., & Roussel, J.-M. (2014). [Environmental DNA surveillance for invertebrate species: advantages and technical limitations to detect invasive crayfish *Procambarus clarkii* in freshwater ponds \(accès payant\)](#). *Journal of Applied Ecology*, n/a/n/a. doi:10.1111/1365-2664.12262

Yésou P., Lorvelec O., Bernard F., Claise M. et Le Cras A. 2013. [L'éradication des rats sur de petites îles au profit de la biodiversité](#). *Faune sauvage*, 301 : 18-21.

Documents techniques

Poulet N. 2014. [Les méthodes de contrôle des populations d'écrevisses invasives. Revue synthétique](#). Onema DAST, 13 pp.

Rozanska F. 2011. [Proposition d'un protocole pour la régulation de la Perche soleil \(*Lepomis gibbosus*\)](#). PNR des Boucles de la Seine normande. 19 pp.

Mémoires, rapports et thèses

Matreau M., 2013. [Invasions biologiques en milieux aquatiques : modèles prévisionnels de dispersion](#). Rapport de projet personnel, Master 2 IMACOF, Bordeaux. 57 pp.

Bely P. 2013. [La jussie sur le lac du Salagou](#). Stage de formation Pôle emploi, Syndicat mixte de gestion du Salagou (SMGS). 49 pp.

Outils de communication

[Exposition itinérante « Espèces exotiques envahissantes »](#) élaborée par le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

[Exposition itinérante « Plantes exotiques envahissantes :](#)

[une menace pour la biodiversité... ensemble agissons »](#) réalisée par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique dans le cadre du programme DELTA (Biodiversité végétale du bassin d'Arcachon et du val de Leyre »

[Exposition itinérante sur les espèces exotiques envahissantes](#) élaborée par l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise – 8 panneaux

[Plantes exotiques envahissantes : une menace pour la biodiversité...ensemble agissons !](#) – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, programme DELTA (Biodiversité végétale du bassin d'Arcachon et du val de Leyre)

[Plantes invasives, un danger pour la biodiversité du Finistère](#)

[Alerte en Sologne : étangs et rivières menacées par séduisantes fleurs jaunes...](#) Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron

[La Grenouille taureau, espèce invasive en Sologne](#) – Comité départemental de protection de la nature du Loir-et-Cher et Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron

[L'Ambroisie à feuille d'Armoise en Loir-et-Cher](#) – Comité départemental de protection de la nature du Loir-et-Cher

[L'écrevisse de Louisiane : attention, espèce invasive !](#) – Sologne Nature Environnement

[Jussie présente dans des fossés en zone humide : à ne pas faire](#) – Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise

[Les renouées asiatiques : des plantes envahissantes. Les moyens de lutte](#) – Conseil général de Vendée et Fédération départementale de pêche de Vendée

[La Jussie \(*Ludwigia peploides*\), une menace pour les milieux aquatiques](#) - Agglomération du bocage bressuirais

[Le Xénope lisse, un amphibien invasif du nord des Deux-Sèvres](#) - Agglomération du bocage bressuirais

Le Xénope lisse, un amphibien invasif du Maine-et-Loire – LPO Anjou et Agglomération du bocage bressuirais

[Plantes invasives : attention aux belles envahisseuses](#) – Conseil général des Vosges

[Alerte aux plantes invasives en Picardie](#) - Conservatoire botanique national de Bailleul et Société Linnéenne Nord-Picardie

[Les plantes invasives en Basse-Normandie](#) - Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie

[Le Xénope lisse](#) - Poaster - Agglomération du bocage bressuirais et Deux-Sèvres Nature Environnement

Posters - Quelques espèces exotiques envahissantes du Nord de la France : [présentation](#), [espèces aquatiques](#), [espèces terrestres](#) – CPIE du Val d'Authie, dans le cadre du projet [RINSE](#)

Actes de colloques et de conférence

[De la lutte contre la Grenouille taureau à la mise au point d'une méthode d'étude de la biodiversité](#). Actes du séminaire organisé par le PNR Périgord Limousin le 1er juin 2012.

Fried G. et Brunel S. 2009. [Un nouvel outil de hiérarchisation des plantes exotiques : premiers résultats de son application sur une liste de 2017 espèces présentes en France](#). 13ème colloque international sur la biologie des mauvaises herbes. Dijon, 8-10 septembre 2009. 13 pp.

Ruys T., Steinmetz J., Cugnasse J.-M., Lorvelec O. 2013. [Le Raton laveur en Aquitaine : une nouvelle espèce en expansion](#). 36ème Colloque francophone de mammalogie, SFEPM, 18-20 octobre, Toulouse.

Mise à jour de la photothèque

Un [nouvel album sur la gestion des végétaux exotiques envahissants en milieux aquatiques](#) a été créé et regroupe plus de 50 photos issues des expériences de gestion présentées sur le site du GT IBMA.



Les albums sur l'identification de la faune et de la flore exotique envahissante sont actualisés régulièrement et un album sur la gestion de la faune sera créé prochainement.

N'hésitez pas à les consulter et à [nous faire parvenir](#), si vous le souhaitez, de nouveaux clichés !

Nous contacter

Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

www.gt-ibma.eu

Créé en 2009, le GT IBMA regroupe plus de 40 membres (gestionnaires, chercheurs, institutionnels) et constitue une plateforme de travail originale avec pour objectif principal de « venir en aide » aux gestionnaires en synthétisant et rendant accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces.

La coordination et l'animation de ce groupe de travail sont assurées par l'Onema et l'UICN France.

Pour soumettre une actualité ou pour ne plus recevoir cette lettre, écrire à :

Emmanuelle Sarat, chargée de mission "Espèces exotiques envahissantes" au Comité français de l'UICN : emmanuelle.sarat@uicn.fr



Réalisation et conception : Emmanuelle Sarat (UICN France).

Rédaction : Emmanuelle Sarat (UICN France) et Alain Dutarre.

Ont contribué à l'élaboration de ce numéro : Jean-Marc Cugnasse, (ONCFS), Guillaume Fried (ANSES), Hélène Gervais (CEN Centre), Roland Matrat (DREAL Pays de Loire), Nicolas Pipet (IIBSN), Nicolas Poulet (Onema), Jean Secondi (Université d'Angers), Yohann Soubeyran (UICN France).